



# Bienvenue

## Séance d'information

Filière de préparation à l'examen de diplôme de cadre des organisations des secours



Organisation der Arbeitswelt Feuerwehr (OdAFW)  
Organisation du Monde du Travail des Sapeurs-Pompiers (OMTSP)  
Organizzazione del Mondo del Lavoro Pompieri (OdMLP)

1<sup>ER</sup> FÉV. 2019  
11H00 À 12H15  
CENTRE DE  
LA RAMA  
1053 CUGY



<https://es-asur.ch>

# **Information**

Filière de préparation  
à l'examen professionnel  
Diplôme cadre des organisations  
**2019-2020**

# Rétrospective



# COFIL

Sylvain SCHERZ

Didier WICHT

G rard CLERC

C dric JACCOUD

Fr d ric MUHLHEIM

Fran ois IFF

Sandrine D N R AZ

# Séances de préparation 2018

Une journée par mois de travail pour

- L'analyse du marché
- La structure de la formation
- La base réglementaire
- Les coordinations au niveau de la commission d'Examen
- Les prises de contact sur Berne pour le règlement
- Les prises de contact avec Schutz und Rettung Zurich
- Une proposition à soumettre

# Formation

**forum**  
*formation professionnelle  
du sauvetage*



Organisation der Arbeitswelt Feuerwehr (OdAFW)  
Organisation du Monde du Travail des Sapeurs-Pompiers (OMTSP)  
Organizzazione del Mondo del Lavoro Pompieri (OdMLP)

RÈGLEMENT

concernant

**l'examen professionnel supérieur pour cadres  
des organisations de secours**

du

16 Octobre 2014

# Filière structurée

## Vorbereitungslehrgang «Führungsperson in Rettungsorganisationen»

🔊 [Seite vorlesen](#)

🔗 [www.stadt-zuerich.ch/srz-kaderausbildung](http://www.stadt-zuerich.ch/srz-kaderausbildung)

Der Vorbereitungslehrgang an der Höheren Fachschule für Rettungsberufe bereitet Sie auf die eidgenössische Höhere Fachprüfung als «Diplomierte Führungsperson in Rettungsorganisationen» vor.

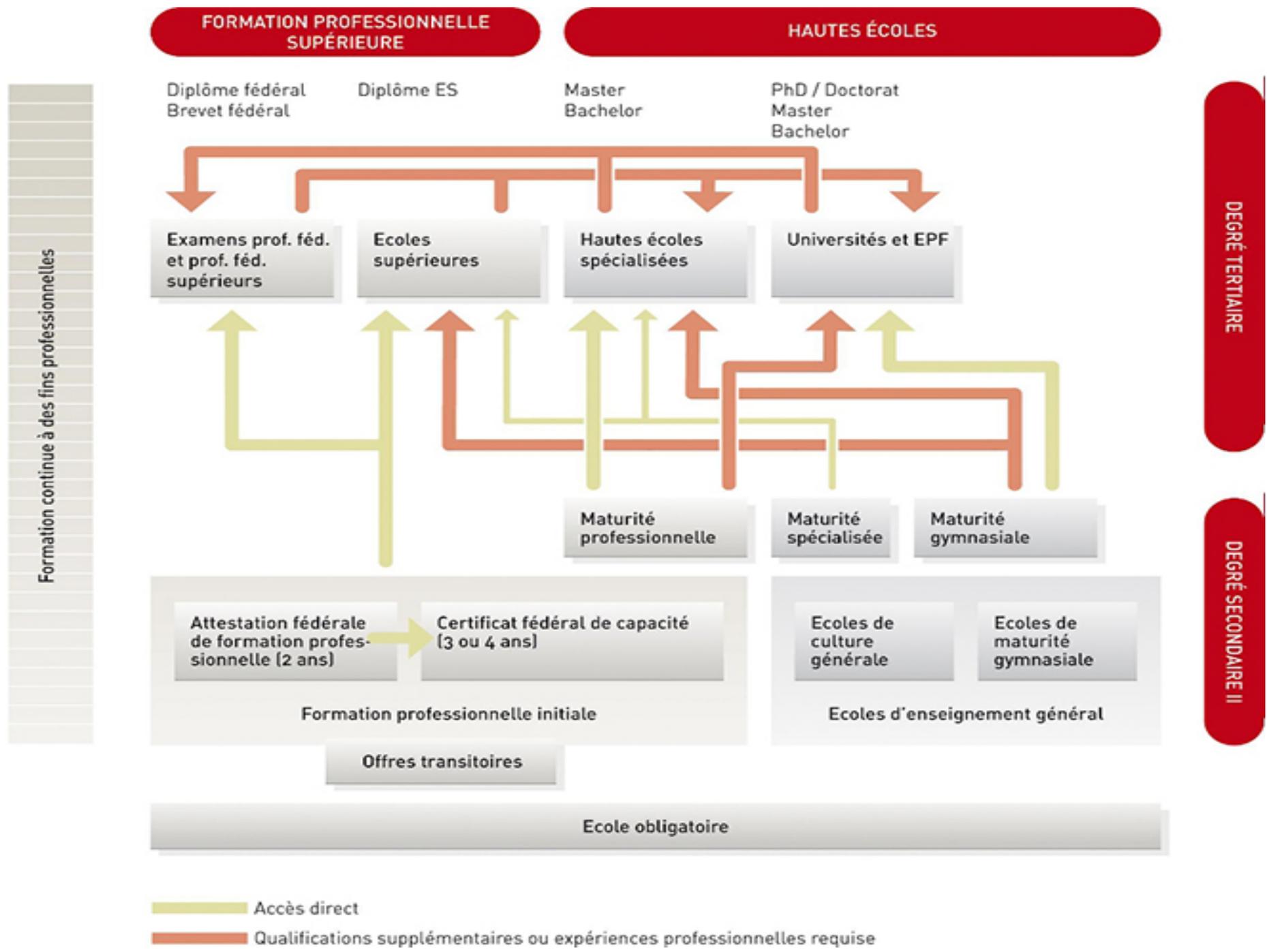


Capture d'écran

# Cadre réglementaire général

- Système suisse de formation professionnelle, LFP et ordonnances complémentaires
- 2 façons d'obtenir des titres professionnels supérieurs en Suisse :
  - Suivi d'une filière de formation structurée en école / université
  - Présentation individuelle à un examen professionnel organisé par l'OrTra compétente devant un collège d'expert

**ATTENTION**  
L'une des solutions ne garantit pas  
l'accès à l'autre



# Cadre réglementaire particulier

- OrTra compétente pour la filière sauvetage : Forum Formation Professionnelle du Sauvetage (FFPDS)
- Documentation et règlement d'examen sous

<http://www.forum-bb-rw.ch/index.cfm?&content=523&spr=fr>

# Conditions d'admission = prérequis

## 3.3 Admission

3.31 Sont admis à l'examen les candidats qui:

- a) sont titulaires:
- du brevet fédéral de technicien ambulancier / technicienne ambulancière ou
  - du brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel / sapeuse-pomprière professionnelle ou d'un certificat de « sapeur-pompier professionnel / sapeuse-pomprière professionnelle (2008 ») ou
  - du diplôme d'ambulancier diplômé ES / ambulancière diplômée ES ou
  - du diplôme fédéral d'instructeur / d'institutrice de la protection civile ou
  - d'un diplôme équivalent;

et

- b) peuvent, au moment de l'examen, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans après la formation préalable mentionnée sous a), dont deux ans dans un service de secours, d'incendie ou une organisation de protection civile. L'activité dans le service de secours, d'incendie ou l'organisation de protection civile ne doit pas remonter à plus d'un an.

L'expérience professionnelle peut être acquise dans le cadre d'une activité à temps partiel, sa durée se prolongeant proportionnellement. Le taux d'activité minimum est de 50%;

et

- c) justifient d'une expérience de trois ans dans le domaine de la direction et de la gestion. Cette expérience peut avoir été acquise avant la formation préalable citée sous la lettre a);

et

- d) ont suivi et achevé une formation structurée appropriée et accréditée par la commission d'examen.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen selon le ch. 3.41.

3.32 Les décisions concernant l'admission à l'examen sont communiquées par écrit aux candidats au moins 5 mois avant le début de l'examen. Les décisions négatives indiquent les motifs et les voies de droit.

# Filières de préparation reconnues par le SEFRI

- Liste des filières reconnues :

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/sufi>

- Possibilité de financement par SEFRI (portail en ligne) :

[http://www.frecem.ch/fileadmin/user\\_upload/Frecem/Financement Form. Sup/Financement formation superieure IDB mars 2018.pdf](http://www.frecem.ch/fileadmin/user_upload/Frecem/Financement Form. Sup/Financement formation superieure IDB mars 2018.pdf)

- Possibilité de financement par la FONPRO Pour les résidents vaudois :

<https://fonpro.ch/candidats/formation-professionnelle-superieure/>

- Filière de préparation ES ASUR en demande de reconnaissance OMTSP

# Nouvelle filière de préparation ES ASUR

- Préparation étalée sur 12 mois
- 28 jours de préparation, répartis sur des blocs de 2 jours, départ novembre 2019 pour examen professionnel de novembre 2020
- 640 h de travail au total, répartis en
  - travail personnel diplôme (240 heures)
  - jours de cours (224 heures)
  - Travail personnel (140 heures)
- Coûts de formation : CHF 13'800.00

# Nouvelle filière de préparation ES ASUR



## **REGLEMENT D'ADMISSION, DE FORMATION ET DE QUALIFICATION DE L'ES ASUR ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AMBULANCIER ET SOINS D'URGENCE ROMANDE**

### **POUR LA FILIERE DE PREPARATION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL SUPERIEUR DE « CADRE DIPLOME DES ORGANISATIONS DE SECOURS »**

*Pour faciliter la lecture de ce document, la désignation des fonctions et des titres s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.*

**Bases légales :**

- a) LFPr : loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002
- b) OFPr : ordonnance sur la formation professionnelle du 19 novembre 2003
- c) OCM ES : ordonnance du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures du 11 septembre 2017
- d) LVLFPPr : loi vaudoise sur la formation professionnelle du 9 juin 2009
- e) RLVLFPPr : règlement d'application du 30 juin 2010 de la loi vaudoise sur la formation professionnelle du 9 juin 2009
- f) Règlement concernant l'examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours du 16 octobre 2014

# Validation des acquis et de l'expérience / niveau de formation



Participation à  
la formation

## **Art. 7**

- <sup>1</sup> La participation active des participants est requise pour chaque module. Un taux de présence équivalent à 80% du temps d'enseignement de chaque module est exigé.
- <sup>2</sup> Les absences dépassant 20% du temps d'enseignement d'un module conduisent à la répétition du module concerné.

# Nouvelle filière de préparation ES ASUR

Module 1	Nb de jours
Gestion relationnelle et gestion de la communication/information	
Processus de formation	
Assurer la circulation des informations, y inclus les partenaires	1 jour
Communiquer de manière adaptée en interne et en externe / Diriger efficacement des séances	1 jour
Appliquer une communication efficiente en toutes circonstances	1 jour
Appliquer des techniques de travail / Innover au niveau technique et organisationnel	1 jour
Appliquer un leadership et un management en tenant compte des enjeux socioculturels	1 jour
Mener des activités de relations publiques / médiatiques	1 jour
Organiser la mise en œuvre de l'assurance de la qualité	1 jour
Méthodologie empirique et théorique - travail de diplôme (optionnel)	1 jour
Evaluation sous forme de coaching en entreprise	1 jour
TOTAL	9 jours

# Nouvelle filière de préparation ES ASUR

Module 2	Nb de jours
Ressources humaines et matérielles - Planification	
Processus de formation	
Sélectionner le personnel	1 jour
Cultiver la collaboration et l'ambiance de travail	1 jour
Gérer l'infrastructure et le matériel	1 jour
Gestion financière / Attribuer des mandats	1 jour
Planifier les interventions (conduire le service d'organisation de secours)	1 jour
Collaborer avec les organisations partenaires / Elaborer des concepts	1 jour
Diriger les interventions	1 jour
Discuter les interventions après leur conclusion (RETEX) - mettre en œuvre l'assurance qualité	1 jour
Evaluation (Etude de cas - préparation à l'examen)	1 jour
TOTAL	9 jours

# Nouvelle filière de préparation ES ASUR

Module 3	Nb de jours
Capacités de développement et leadership	
Processus de formation	
Entretiens de collaboration / Planifier et réaliser les formations et les perfectionnements	1 jour
Cultiver la collaboration et l'ambiance de travail / Gérer les conflits	1 jour
Gestion des risques	1 jour
Assurer la sécurité au travail et la promotion de la santé	1 jour
Gestion de projet	1 jour
Management du changement	1 jour
Assumer un rôle de leader	1 jour
Assumer des tâches de prise en charge / Gérer le stress	1 jour
Mettre en œuvre l'assurance de la qualité	1 jour
Présentation des travaux de mémoire	1 jour
TOTAL	10 jours

# Modules / Intervenants

- Possibilité de faire la formation sur deux ans



# Certification ES ASUR

- L'ES ASUR atteste la participation et donne l'accès à l'examen professionnel. Vous recevrez un certificat de formation selon art 3.31 du règlement :

et

- d) ont suivi et achevé une formation structurée appropriée et accréditée par la commission d'examen.

# Examen



**forum**  
*formation professionnelle  
du sauvetage*

---



Organisation der Arbeitswelt Feuerwehr (OdaFW)  
Organisation du Monde du Travail des Sapeurs-Pompiers (OMTSP)  
Organizzazione del Mondo del Lavoro Pompieri (OdMLP)

# Examen

- 8 -

## 5 EXAMEN

### 5.1 Epreuves d'examen

5.11 L'examen comprend les épreuves suivantes qui englobent les différents modules:

Epreuve	Mode d'interrogation (écrit/oral/pratique)	Durée	Pondération
1 <b>Travail de diplôme</b> sur un sujet important du point de vue de l'entreprise	Ecrit	A rédiger au préalable	40%
2 <b>Présentation et entretien professionnel</b> sur le travail de diplôme	Oral	1/2 h	20%
3 <b>Exemples</b>	Oral/Ecrit	2 h	40%
<b>Total</b>		<b>2 h ½, plus le travail de diplôme</b>	

# Renseignements / Inscriptions

- [S.denereaz@es-asur.ch](mailto:S.denereaz@es-asur.ch)
- [www.es-asur.ch](http://www.es-asur.ch) / cadre des organisations des secours
- Démarrage de la filière si minimum 12 inscriptions / max 20 places